

Projet de poulailler collectif

Présentation du projet

Des habitants d'Aulon se sont réunis autour d'un projet de valorisation des biodéchets, à travers la création d'un poulailler collectif.

Au travers de discussion de voisinage, le constat a été fait que certains d'entre eux partageaient le même compost ou avaient recours à un respectueux compostage libre. Il a également été constaté que nombre d'entre eux avaient renoncé à avoir des poules par manque de place ou pour la charge de travail que cela représente individuellement. Le déclencheur a été la participation de certains à la Fresque du Climat (fresqueduclimat.org).

Les objectifs du projet sont multiples :

- Réduire le poids des poubelles ménagères via la valorisation des déchets alimentaires
- Créer du lien social à travers une démarche collaborative
- Sensibiliser les enfants et l'ensemble de la population (résidents permanents et occasionnels) à l'enjeu de la diminution des déchets et de l'engagement collectif
- Produire des œufs frais locaux

Le groupe initial travaille à structurer le projet en phase de lancement mais ce dernier a vocation à être élargi à tous les habitants du village intéressés pour s'investir dans le projet.

Il est proposé à toute personne motivée de s'impliquer à différents niveaux :

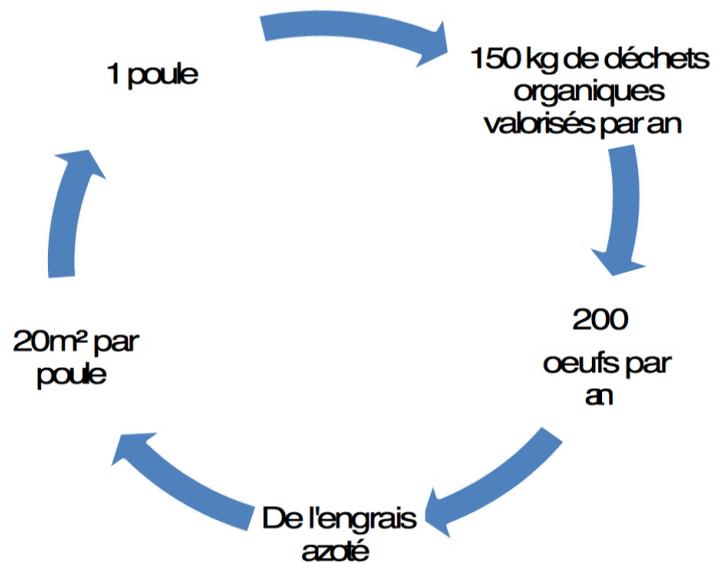
- Participer activement à la gestion du poulailler (soin, alimentation et nettoyage de la maison des poules) ;
- Participer aux journées chantier de construction ;
- Soutenir financièrement le projet via la campagne de financement participatif qui sera mise en place ;
- Apporter ses biodéchets à l'aire prévue à cet effet, permettant ainsi de contribuer à l'alimentation des poules ou au compostage et donc à la diminution de nos taxes communales d'ordures ménagères.

Fonctionnement du poulailler

Chaque habitant produit en moyenne 374 kg/an d'ordures ménagère. L'opportunité nous est offerte de réduire d'environ 35kg/an/habitant de biodéchets dans nos poubelles.

Nous souhaiterions installer une douzaine de poules, ce qui représenterait 1,8 tonne de déchets valorisés. L'ensemble des habitants produit environ 3,5 tonnes de déchets organiques par an. Ce qui ne sera pas consommé par les poules pourra être composté.

Le SMECTOM s'engage à nos côtés en nous fournissant des bacs composteurs collectifs ainsi que des bioseaux à destination de chaque foyer.



Type de déchets valorisés

Déchets à déposer aux poules	Déchets à ne pas déposer aux poules
Épluchures de fruits et légumes Restes de salades Pain Charcuteries Croûtes de fromages, pizzas, tartes... Coquilles d'œufs broyées Restes de plats préparés : légumes cuits, viandes, poissons, pommes de terre cuites, riz, pâtes et autres féculents, restes de soupes et sauces	Pommes de terre crues Épluchures d'oignons, de bananes, d'agrumes, de kiwi Feuilles de poireaux crues Trognons de choux Os Fruits et pains moisissés Rhubarbe

Source :

<https://www.banquedesterritoires.fr/sites/default/files/ra/Poulailler%20partag%C3%A9%203A%20r%C3%A8glement%20et%20conditions%20d%27utilisation.pdf>

Une présence quotidienne sera nécessaire pour assurer le bon fonctionnement général de ce mini élevage. A tour de rôle, les adhérents seront en charge de la gestion du poulailler. Avec une fréquence maximum d'un jour par semaine, chaque adhérent se verra confier les tâches suivantes : vérifier la disponibilité de l'eau et distribuer l'aliment, nettoyer la litière et ramasser les œufs. Les ouvertures et fermetures du poulailler seront automatisées pour plus de praticité. Les œufs seront répartis de manière hebdomadaire à l'ensemble des intervenants sur la semaine.

Les frais de fonctionnement seront couverts par une adhésion annuelle.

Un règlement de fonctionnement plus détaillé est en cours d'élaboration.

Le poulailler

Le poulailler sera fabriqué dans une large mesure en matériel de récupération mais une attention sera donnée à l'insertion paysagère pour garder une cohérence avec le village (toit ardoise, bois, grillage habillé ganivelle, arbustes fruitiers).

L'objectif est d'automatiser le poulailler afin de faciliter l'entretien (porte automatique, récupérateur d'eau de pluie par le toit).

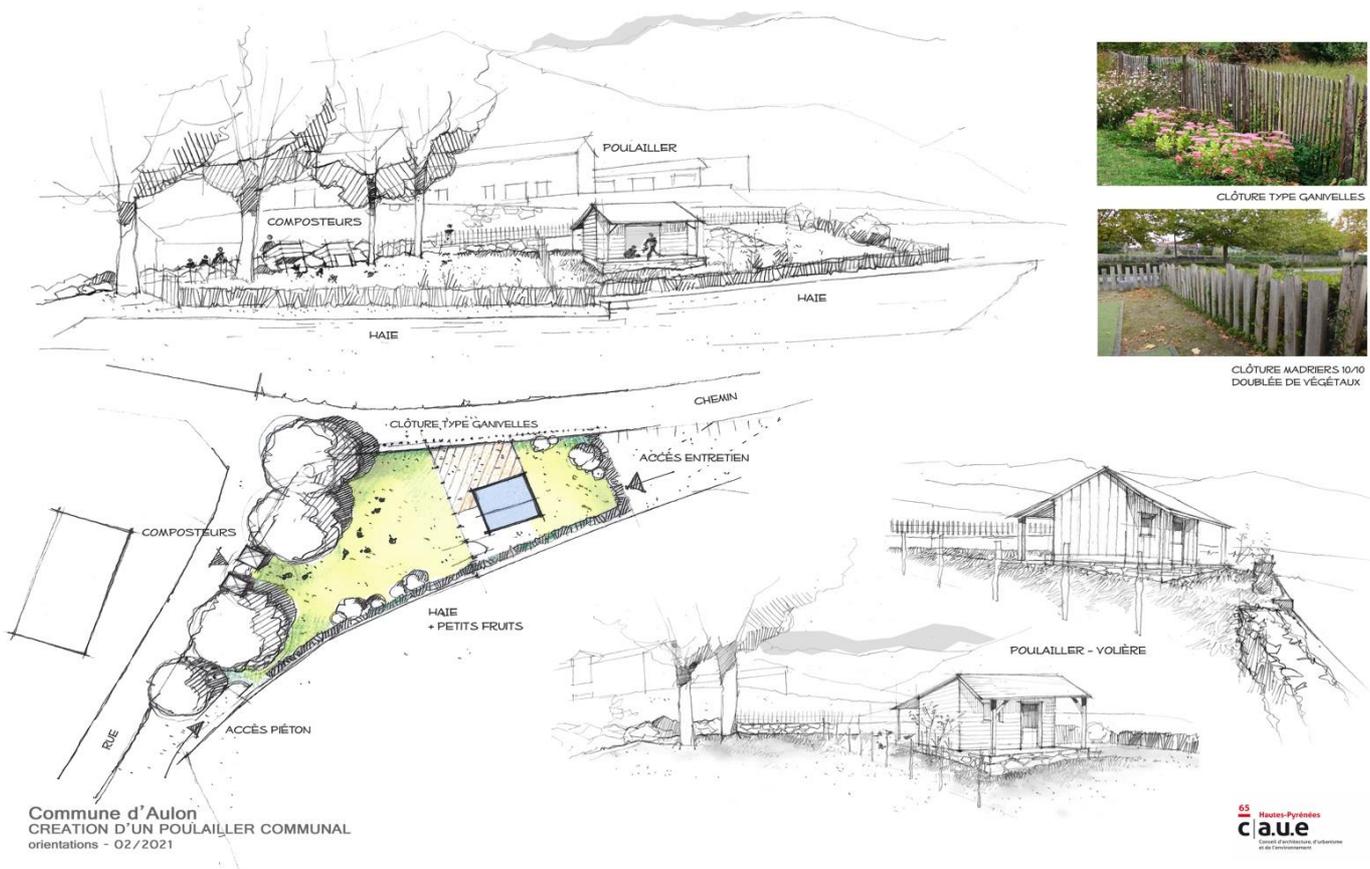
Le terrain

Nous estimons une surface nécessaire d'environ 200m². Terrain identifié pour la construction du poulailler collectif :

Avantages de ce terrain :

- Zone cœur de village accessible à tous et proche des abris poubelles
- Directement sous la zone d'élevage, donc peu de nuisance supplémentaire pour le voisinage (pas de coq prévu)
- Valorisation d'un terrain en pente donc pas de perte de surface plate qui pourrait être valorisée pour d'autres usages
- Pas de problème particulier lié au déneigement,
- Espace clôturé ombragé (frênes, pommiers) favorable au bien-être des poules.

Planche étude du CAUE :



Modèle économique

Budget synthèse d'investissement

	Dépenses	Recettes
Poulailler	2140 €	Financement participatif Aide Frênette
Clôture	560 €	
Poules (12)	150 €	
TOTAL	2850,00€	2850,00€

Pour financer ce budget d'investissement, un financement participatif est envisagé. Toutes les personnes intéressées par le projet peuvent contribuer financièrement ou en don de matériel.

Budget synthèse de fonctionnement

	Dépenses	Recettes
Poules de remplacement	30€	Cotisations annuelles des adhérents au projet
Aliment	200€ (pour 600kg mais à vérifier)	
Produits vétérinaires	30€	
Paille	20€	
TOTAL	280€	300€

Les frais de fonctionnement doivent être couverts totalement par une cotisation annuelle « Poulailler » + Adhésion Frênette.

Attention : concernant l'aliment, un investissement initial est à prévoir.

Comment le projet Poulailler s'intègre dans l'action de la frênette

Un groupement de citoyens (21 personnes) s'est rassemblé autour du projet d'un poulailler collaboratif.

Afin de pourvoir aux différentes obligations le choix de la structure associative s'est rapidement imposée. Cependant la création d'une nouvelle entité n'a pas semblé pertinente.

Il a rapidement été décidé de présenter le projet au conseil municipal pour convenir de son bien-fondé et envisager l'accueil du poulailler sur un terrain communal.

Dans le même temps, il a été demandé à l'association La Frênette de parrainer ce projet afin de l'accompagner et de pourvoir à un statut tout en laissant au groupe l'autonomie de gestion du projet. L'association la Frênette a pour mission principale la gestion de la réserve naturelle régionale d'AULON. Cette mission inclue l'accueil du public dans un but de sensibilisation à la découverte de l'environnement et au respect de celui-ci.

Historiquement l'association a aussi une fonction d'animation festive et culturelle au sein de la commune d'Aulon.

Ce projet répond à plusieurs objectifs en adéquation avec les volontés fondatrices de La Frênette :

⇒ Interpeller la population quant à son impact direct sur son environnement immédiat via la gestion et la valorisation des biodéchets qui à partir de 2023 devront être gérés sur le territoire de la commune (norme Europe pour une croissance verte).

Aujourd'hui une partie de la population met ses biodéchets à la poubelle et ne fait pas de tri. L'exiguïté du centre village ne permet pas à toutes les maisons de posséder un espace de compostage. Au-delà de la possibilité de pouvoir bénéficier d'œufs frais, c'est la possibilité de diminuer le poids de nos poubelles et d'utiliser nos biodéchets qui motivent notre démarche.

⇒ Dynamiser la vie locale et consolider la vie associative en impliquant les plus jeunes au moyen pédagogique que représente l'animal et offrir une activité de partage intergénérationnel.

Nous souhaitons développer une convivialité inclusive qui au-delà de l'intergénérationnalité peut sensibiliser un public citadin de court séjour à la question de la réduction du poids de nos déchets.

⇒ Sensibiliser les jeunes à l'investissement dans un projet collectif, au circuit court, à la responsabilité du soin aux être-vivants.

Les prochaines étapes :

- D'ici fin mars :Présentation du dossier finalisé du Poulailler à la Frênette
Création d'un document de présentation du projet à destination de toute la population
Rédaction d'un règlement de fonctionnement du Poulailler
- Début avril : Présentation du projet aux habitants (mail ou tract dans les boîtes aux lettres pour les non-connectés) , visite en porte à porte et lancement de la campagne de financement participatif
- Printemps 2021 : Construction du poulailler et arrivée des poulettes !